Mondialisation.ca
Centre de recherche sur la mondialisation

Le refus d'Israël de stopper l'expansion des colonies compromet les pourparlers de paix

Par CJPMO
Mondialisation.ca, 22 septembre 2010
Canadiens pour la justice et la paix au Moyen-Orient 22 septembre 2010

Région : Moyen-Orient et Afrique du Nord
Thème: Loi et Justice
Analyses: LA PALESTINE

Une femme palestinienne en colère alors que des colons israéliens de la colonie voisine de Yitzhar tentent de mettre le feu à son oliveraie du village de Burin en Cisjordanie.

Un haut responsable israélien a affirmé sous le couvert de l'anonymat à l'agence France-Presse, le vendredi 17 septembre, qu'il n'y avait aucune possibilité de prolonger le moratoire sur la construction de nouvelles colonies israéliennes sur les terres palestiniennes. Le moratoire partiel et temporaire en place depuis les 10 derniers mois prend fin le samedi 26 septembre. Le moratoire n'a que diminué de moitié le rythme de construction de nouvelles colonies. Le Président de l'Autorité palestinienne, Mahmoud Abbas, a indiqué qu'il quitterait les pourparlers si le moratoire n'est pas prolongé. La communauté internationale a aussi été consternée d'apprendre que le moratoire pourrait prendre fin. L'ONU a immédiatement réitéré son appel pour le prolongement du moratoire. À une réunion du Conseil de sécurité des Nations unies, le coordonnateur spécial des Nations unies pour le processus de paix au Moyen-Orient, Robert Serry, a dit : « Nous réaffirmons la position de l'ONU sur le fait que les colonies sont illégales selon la loi internationale. »

Le Premier Ministre israélien Benjamin Netanyahu dirige une coalition de droite, favorable aux colonies, qui s'oppose à toutes restrictions à la colonisation des terres palestiniennes. Selon un rapport de juin 2009 du gouvernement israélien, environ 500 000 colons juifs habitent dans les territoires occupés. Ils sont regroupés soit dans des « colonies » (les 121 colonies juives officiellement reconnues par Israël jouissant d'un traitement préférentiel du gouvernement israélien), soit dans des « avant-postes » (petites colonies non-officielles).

Canadiens pour la justice et la paix au Moyen-Orient (CJPMO) recommande fortement au gouvernement canadien d'exhorter Israël à suspendre immédiatement et indéfiniment l'expansion des colonies. « Chaque nouvelle construction bâtie en Cisjordanie ou dans Jérusalem-Est est un autre coup porté au processus de paix », affirme Thomas Woodley, président de CJPMO. CJPMO note que l'article 49 (6) de la quatrième convention de Genève interdit à la Puissance occupante de procéder à la déportation ou au transfert d'une partie de sa population civile dans le territoire occupé par elle. La Cisjordanie et Jérusalem-Est sont sous occupation militaire ininterrompue depuis 1967.

Le processus de colonisation des terres palestiniennes par Israël entraîne régulièrement des confrontations entre colons israéliens et Palestiniens. Des maisons, des oliveraies et des commerces palestiniens dans les territoires occupés sont souvent confisqués ou démolis pour faire place aux constructions israéliennes, laissant plusieurs Palestiniens isolés et sans ressources. La colonisation et les démolitions se sont intensifiées au cours des cinq dernières années et ont souvent été imposées par la force.

Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec:
Patricia Jean
Canadiens pour la justice et paix au Moyen-Orient
Téléphone: 450-812-7781 ou 438-380-5410
Courriel CJPMO – Site Web CJPMO

Canadiens pour la justice et la paix au Moyen-Orient *(CJPMO) est une organisation séculière, sans but lucratif, regroupant des hommes et des femmes d'horizons divers qui œuvrent pour que la paix et la justice renaissent au Moyen-Orient. Elle a pour vocation de responsabiliser les personnes d'influence à traiter les protagonistes avec équité et à favoriser l'essor durable et équilibré de la région.*

La source originale de cet article est Canadiens pour la justice et la paix au Moyen-Orient
Copyright © CJPMO, Canadiens pour la justice et la paix au Moyen-Orient, 2010

Articles Par : CJPMO

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site Mondialisation.ca sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de Mondialisation.ca en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

Mondialisation.ca contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca